



**FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIERE**

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

COMMUNIQUE

Publication de la loi sur la mobilité au Journal Officiel

La loi relative à la mobilité et aux parcours professionnels des fonctionnaires est publiée au Journal Officiel du 6 août (loi 2009-972 du 3 août 2009).

Le gouvernement, encore une fois, aura profité de la torpeur estivale pour faire voter par le Parlement le 23 juillet, une loi contraire aux intérêts des fonctionnaires.

Depuis début 2008 la FGF-FO se bat contre cette loi qui est une atteinte au principe républicain de neutralité et de continuité du service public garantissant aujourd'hui le service rendu aux citoyens quel que soit le pouvoir en place.

De plus, cette loi remet en cause les fondamentaux sur lesquels s'est construit le Statut de la Fonction Publique. L'introduction du licenciement suite à la restructuration de service, du cumul d'emplois à temps non complet et le recours à l'intérim, en sont les principales traductions.

Malgré cette publication rapide, la FGF-FO ne désarmera pas. Elle continuera à dénoncer et combattre avec l'ensemble des structures FO cette loi et d'en demander l'abrogation.

Rien n'est irréversible !

Paris, le 7 août 2009